

R. PIACENTINI, S. Sp.

CANADA ET BRETAGNE 1639-1939



M. D. C. LXVI

EDITIONS « ALSATIA », PARIS, 6°
I, RUE GARANCIÈRE

A Son Excellence

Monsieur Duparc

En mémoire des Augustines de Quimper

Très dévoué et respectueux hommage

Procentij.
acc.

CANADA ET BRETAGNE

1639 - 1939



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2020

29 QUIMPER
Boite postale 405
Tél. (98) 95-06-17

ÉVÊCHE
DE QUIMPER ET DE LÉON

44152

R. PIACENTINI, S. Sp.

1639 — 1939

A PROPOS DU TROISIÈME CENTENAIRE
DE LA FONDATION DE L'HOTEL-DIEU DU
PRÉCIEUX-SANG, A QUÉBEC,
PAR LES AUGUSTINES HOSPITALIÈRES
DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS.

QUELQUES RELIGIEUSES BRETONNES



M. D. C. LXVI

EDITIONS « ALSATIA », PARIS, 6°
1, RUE GARANCIÈRE

DU MÊME AUTEUR :

CARMINA SACRA (épuisé).

LA BELLE HISTOIRE DE PIERRE NÉDELLEC (récit).

L'AVE MARIA AVEC BERNADETTE (méditations).

CONTES A L'ETOILE.

MISSIONNAIRE. LE PÈRE MELL (Couronné par l'Académie française).

LES RELIGIEUSES AUGUSTINES DE VANNES MALESTROIT.
1635 - 1935 (Couronné par l'Académie française).

Pour paraître au début de 1940 :

TROIS SIÈCLES D'HISTOIRE. LES AUGUSTINES DE LA MISÉ-
RICORDE DE JÉSUS.

255.
979
P14



IMPRIMI POTES

Paris, le 1^{er} avril 1939

AL. AMAN, Sup. prov.

IMPRIMI POTES

Brioci, die XXX^a Aprilis 1939

P. ROSE,
vic. g.

1639 — 1939

A PROPOS DU TROISIÈME CENTENAIRE DE
L'ARRIVÉE DES RELIGIEUSES AUGUSTINES
AU CANADA.

QUELQUES RELIGIEUSES BRETONNES.

Depuis le jour où Jacques Cartier planta sa croix fleurdelysée sur le rivage de la Baie des Chaleurs, toute la France eut les yeux tournés vers le Canada; les yeux et le cœur, au point qu'on n'appelle plus ce beau pays que la Nouvelle-France.

A l'église Saint-Jacques de Dieppe, du côté de l'évangile, on peut voir, gravée à la pointe du couteau, une caravelle, travail d'un matelot qui sans doute trouvait longue la grand'messe. Mais le peuple n'était pas le seul qui pensât à la « grande aventure », la campagne et « la ville et la cour »... et les communautés religieuses, mêmes cloîtrées, comme nous allons le voir, y avaient leur esprit.

En l'année 1631, le Père Paul Le Jeune était nommé supérieur de la résidence des Jésuites de Dieppe. Ses fonctions le mettent en relations constantes avec les religieuses hospitalières qui desservent l'Hôtel-Dieu de cette ville. Ces moniales appartiennent à une Congrégation

tion très ancienne et qui vient d'être « réformée », comme on disait alors, c'est-à-dire soumise aux décisions du Concile de Trente, qui ne reconnaît de religieuses que celles qu'un vœu de clôture enferme entre de hauts murs, derrière des grilles solides. On les appelait couramment les Augustines de la Miséricorde de Jésus, par abréviation de leur titre complet, aussi long qu'honorable : les Chanoinesses Régulières de l'Ordre de Saint Augustin, Hospitalières de la Miséricorde de Jésus.

Après quelques années de séjour à Dieppe, le Père Le Jeune fut nommé supérieur des Missions de la Nouvelle-France. Appeler à Québec les Augustines, qu'il avait vues à l'œuvre à Dieppe, fut un de ses premiers soins. Il leur écrivait : « Si un monastère semblable au vôtre estoit en la Nouvelle-France, votre charité feroit plus pour la conversion de ces pauvres sauvages que toutes nos courses et paroles... » Il réussit à gagner à cette idée d'un hôpital pour les indigènes la propre nièce de Richelieu, Madame de Combalet, Duchesse d'Aiguillon par la toute puissante bienveillance de son oncle.

On lit dans les Annales des Augustines de Dieppe : « Sur la my-careme 1636 la duchesse de Guillon (sic) ayant entendu parler du mérite et de la solide vertu de nostre communauté, demanda des religieuses pour aller fonder à Québec une nouvelle maison, pour aller secourir ceux du pays dans des besoins extrêmes; elle chargea le R. P. Chastelain de la Compagnie de Jésus, qui venait à Dieppe pour passer à la Nouvelle-France, qu'il eust à sçavoir de nostre communauté si elle vouloit bien en donner trois religieuses pour commencer la fondation, ce qu'on lui promit... La dite dame, qui n'attendoit que cette réponse, donna aussitôt ordre de faire passer des ouvriers pour défricher un terrain propre

pour l'hospitalité, pour y recevoir celles qui devoient passer dans quelques années... »

Le 2 février 1639 vit la triple élection de la Mère Marie Guénet de Saint Ignace pour supérieure du nouvel Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, de la Mère Anne Le Cointre de Saint Bernard, de la Mère Marie Forestier de Saint Bonaventure; elles avaient respectivement 29, 28 et 22 ans. Le 4 mai de la même année, elles s'embarquèrent à Dieppe en même temps que la Mère Marie de l'Incarnation, la grande religieuse Ursuline qui, avec Madame de la Peltrie, devait s'occuper de l'éducation des petites Françaises et des petites Canadiennes. Le voyage, plein de périls, dura deux mois, où elles furent malades à mourir, malgré les viatiques et les cordiaux dont le Père Ménard les avait fait se prémunir. De sa main, il leur avait écrit un « Mémoire de ce que les filles qui passent doivent faire ». Et ce mémoire disait : « Il faut qu'elles prennent un petit garçon habitué sur mer, pour leur aller quérir leurs commodités dans le bateau; qu'elles fassent provision de vin pour le voyage : vingt bonnes bouteilles pour chaque personne; pour chaque personne quatre pots de vinaigre le plus fort; de la perce-pierre, des capres, de l'eau de cannelle, (une bouteille pour chaque fille); des tablettes avec tériagues et essence de perles; quelques odeurs divertissant celui du goudron, etc... »

Enfin le vaisseau jeta l'ancre au port de Tadoussac. Tadoussac, à cent vingt milles de Québec, était alors un grand village marchand, sur la rive nord du Saint-Laurent, à l'embouchure du Saguenay. « Là, après douze jours de repos forcé, les voyageurs trouvèrent une barque qui les conduisit à Québec... après quelques jours de navigation, on nous met à terre à l'Isle d'Orléans, à

une lieue et demie du promontoire sauvage de Québec; on nous fit trois cabanes à la façon des sauvages : les religieuses se mirent dans une; quelques religieux qui se rendaient aussi à Québec dans l'autre, et les matelots dans la troisième. Le promontoire de Québec étoit couronné de bois qui déroboit en partie à la vue le petit groupe de maisons construit à son sommet. » ⁽¹⁾

Les hospitalières installées à Québec, le Père Le Jeune prend soin de donner de leurs nouvelles à la communauté de Dieppe. Voici quelques fragments d'une lettre de lui, inédite ou du moins très peu connue.

« ... Vos trois sœurs se sont bien comportées toute l'année. La Mère Saint-Ignace a quelques infirmités, mais encore paraît-elle plus saine qu'en France... Cette bonne mère est docile, franche et candide... Le Père Vimont n'obmet rien pour les aider. Je me persuade que vous croirez assez que je ne leur manque pas au besoin; si j'ay jugé que l'intérieur aille bien, je suis satisfait.

« La Mère de Sainte-Marie et la Sœur Saint-Nicolas sont de bonnes religieuses. Celle-là est tombée malade bien tost après son arrivée; elle n'a point de santé : c'est un agneau qui ne m'attristerait guère s'il alloit dans le bercaïl du vray Berger. Pour la Sœur Saint-Nicolas, elle rendra de bons services.

« Les Français et les sauvages aiment vos sœurs; les sauvages les appellent les bonnes, les charitables, les libérales. Je prie Dieu qu'Il continue sa bénédiction sur cette nouvelle maison... Vos sœurs auront un bel hospice à Sillery.

« C'est assez pour cette année. Adieu jusques au ciel. J'avois demandé à Dieu la conversion de familles sauvages avant ma mort. Il a plus fait que je n'avois demandé... »

(1) Archives de la communauté de Dieppe.

Cette est datée de Sillery, « le 2^{ème} de septembre 1640 ».

Le Père Vimont dont parle le Père Le Jeune n'était pas inconnu en Bretagne. Avant de partir pour le Canada, il avait été Recteur du collège de Vannes, et le souvenir des Augustines qu'il avait suggéré à Monseigneur Sébastien de Rosmadec d'établir dans cette ville, lui était demeuré. Il était tout naturel qu'à son retour en France il vînt frapper à leur porte et leur demander des auxiliaires. Il ne le fit qu'après avoir passé par Bayeux. Dans cette ville, il eut la joie de gagner à sa cause, c'est-à-dire à la cause du Canada, celle qui, avec la Mère Marie de l'Incarnation, devait être la grande mystique de ce pays : la Mère Catherine de Saint-Augustin. Elle se nommait dans le monde Catherine de Longpré. En compagnie du Père Vimont, elle vint à Vannes avec « plusieurs personnes de considération qui étaient de sa famille... entre les autres Monsieur Michel de Bernay, grand Archidiacre de Bayeux... » De la communauté de Vannes, la Mère Jeanne Thomas de Sainte-Agnès, première Vannetaise missionnaire au Canada, se joignit à leur troupe. Cette compagnie d'« amazones », pour employer le mot alors à la mode et qui revient souvent sous la plume du Père Le Jeune, passa par Rennes, et les Archives des Augustines de cette ville portent que « en cette année 1648, la Mère de Saint-Augustin fit sa profession dans la chapelle de Notre-Dame (Notre-Dame de Toute-Joye, à Nantes), puis s'en alla sacrifier au service des pauvres Huroquois et Hurons du Canada dont elle avoit fait le vœu sy Dieu luy en ouvroit la porte... » et ce texte, écrit plusieurs années après, ajoute naïvement : « elle est morte en odeur de sainteté, et les miracles que Dieu a opérés par son intercession nous obligeront de la faire canonizer un jour. Lorsqu'elle

passa dans notre maison, la Mère de l'Assomption qui accompagnoit cette sainte novice, demanda à nos anciennes mères celles qui auroient bien voulu se sacrifier aux pennes et fatigues de la mer et du Canada... elles répondirent toutes qu'elles étoient prestes, et de vray elles y seroient effectivement allées si les Révérendes Mères de Québec les auroient demandées. Il y en a beaucoup qui firent leurs efforts pour y aller. Les religieuses mandèrent qu'il y en avoit asses du pays. »

Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec écrites d'une main habile par la Mère Duplessis de Sainte-Hélène, sur les notes et renseignements laissés par la Mère Juchereau de Saint-Ignace, disent que la Mère Catherine de Saint-Augustin et sa compagne vannetaise « se rendirent à La Rochelle, où elles s'embarquèrent le 17 de may et firent voile après quatre jours. » Elles furent malades de la « peste » et le manque d'eau obligea « d'étendre des linges pour recevoir la rosée du ciel afin d'étancher un peu la soif... elles arrivèrent à Québec le 19 d'aoust 1648, et nous les avions trop souhaitées pour ne pas les recevoir avec une joie incomparable. »

Du 19 août 1648 au 6 janvier 1692, la Mère Jeanne Thomas de Sainte-Agnès eut le temps de se dévouer à ses chers Canadiens. « Elle les aimoit et chérissoit de tout son cœur, s'employant dans les premières années de sa venue dans ce pays au service des sauvages malades, avec un soin qui nous faisoit asses remarquer combien son cœur se dilatoit dans cet employ. »

La lettre « circulaire » ⁽¹⁾ de cette religieuse dit

(1) On appelle de ce nom un article nécrologique que les communautés religieuses d'un même ordre échangent à la mort d'un de leurs membres. Celui de la Mère Jeanne Thomas de Sainte-Agnès est conservé aux Archives de Rennes.

qu'« entrée toute jeune aux Augustines de Vannes, elle abandonna d'une générosité qui surpassoit la tendresse de ses années, la Maison de Monsieur son père qui la chérissoit comme sa seule et unique fille de laquelle il se flattoit de tirer une fort grande douceur dans sa vieillesse. Elle surmonta toutes les difficultés qui s'opposèrent à sa vocation religieuse et gagna tellement l'esprit de ce bon père... pour sa vocation au Canada qu'il consentit à tout ce qu'elle voulut. »

Vers cette même année 1648, il y avoit à Quimper-Corentin une jeune fille « qui estoit appelée à la Religion, mais ne sachant en quelle communauté Dieu la vouloit, elle s'adressa à la SainteVierge, en laquelle, après Dieu, elle avoit mis toute sa confiance. Elle fit un petit pèlerinage en son honneur et à ce dessein; d'où retournant à la maison, le cheval sur lequel elle estoit montée, s'arrêta devant la porte de l'hospital de Quimpercorentin, et en mesme temps son esprit fut intérieurement éclairé d'une divine lumière qui luy fit connoistre que c'estoit en ce lieu que Nostre Seigneur vouloit qu'elle se consacra à son service dans les exercices de la charité envers les pauvres malades qui sont ses membres. » Cette jeune fille se nommait Marie Renée Boulic et prit en religion le nom de « La Nativité ».

On se la représente aisément, gracieuse amazone coiffée du hennin de Quimper, à l'amble de son roussin, sous les allées de Loc Maria d'où elle vient de faire ses dévotions. Le monastère à la porte duquel son cheval s'est arrêté, est bien minable et aussi minable l'hôpital qu'il dessert. Les religieuses n'ont pas encore fait construire l'édifice qu'habite aujourd'hui M. le Préfet du Finistère et rien n'étoit plus pauvre que leur maison.

Nous ignorons tout de cette famille Boulic à laquelle

appartenait cette religieuse. Nous savons seulement que, orpheline de bonne heure, elle avait été adoptée par la Marquise de Cornouailles, sa marraine, qui l'avait fait élever comme ses propres enfants. Elle était, comme nous le verrons, d'une rare distinction d'esprit et faisait honneur à son éducatrice. « Toute sa famille conserva toujours pour elle une estime et une amitié sincères. Madame la Comtesse de Grandbois, Madame la Comtesse de la Roche et Monsieur le Marquis de Molac ⁽¹⁾, tous enfants de Madame la Marquise de Cornouailles, ne manquèrent jamais de lui écrire avec beaucoup d'affection comme à une sœur... »

C'est en 1654 que la Mère Marie Renée Boulic de la Nativité partit pour le Canada. « Elle estoit passée dans le vaisseau *La Fortune* qui estoit parti de Nantes; elle y courut de grands risques car la tempeste rejeta deux fois le navire dans le port, et la mauvaise nourriture jointe à l'air de la mer la rendirent fort malade pendant la traversée. Ce qui rendit sa vocation pour le Canada doublement remarquable, c'est qu'elle eut des peines extrêmes à obtenir son obéissance de Mgr son évêque (Mgr René du Louet) et de sa communauté étant parfaitement chérie de l'une et de l'autre et qu'elle fit paraître sa générosité non seulement en quittant des personnes d'un grand mérite, mais encore en s'embarquant seule pour faire le voyage de la Nouvelle-France... Les religieuses qui devaient venir avec elle ayant manqué de parole, elle ne voulut point reculer et fut même la conductrice de plusieurs demoiselles que la Reine envoyoit dans ce pays... »

(1) Ce marquis de Molac fut gouverneur de Quimper et converti par Catherine Daniélou, fille spirituelle et « coadjutrice » du Père Maunoir dans ses Missions en Bretagne.

Toutes ces citations, à moins d'indications contraires, sont prises aux Annales de Québec.

Ce que dit en d'autres termes sa *circulaire*, qui ajoute ces détails : « ... Deux religieuses qui la devoient accompagner ne se trouvèrent pas, n'osant s'exposer à un trajet si périlleux à cause de la guerre qui estoit grande lors. Mais le zèle que nostre chère mère avoit pour nous venir secourir ne luy permit pas de retourner en arrière. Voyant une honneste compagnie de plusieurs familles où il y avoit des femmes et filles qui faisoient le voyage, que le Révérend Père de Lyonne jésuite les accompagnoit et que le capitaine du vaisseau estoit un homme sage et vertueux, elle se résolut de passer, et de franchir toutes les difficultés pour aller où Dieu l'appeloit... »

Nous laissons à penser le plaisir de cette Quimpéroise rencontrant une Vannetaise si loin de sa Bretagne. Elles étaient faites pour se comprendre et se chérir comme nous le verrons.

On aimerait à savoir les raisons qui déterminèrent ces bonnes Augustines de Québec à faire passer en France une pauvre petite fille de deux ans et demi « pour l'élever et l'instruire pour l'amour de Dieu ». C'est la Mère de la Nativité qui dès son arrivée fit ce beau présent à la marquise de « Guergouanton en Bretagne ». Il s'agit sans doute des Kergouanton si favorablement connus au pays de Tréguier, à moins qu'il ne faille lire *Kergorentin*. C'était une petite « heuronne, orpheline, nommée Marie-Thérèse... elle mourut peu d'années après... » Ce n'était d'ailleurs pas un fait nouveau. Quelques années auparavant, rapportent les Annales de la communauté de Dieppe, le vaisseau *Espérance* avait amené aux Augustines de cette ville « une petite canadoise venue d'une partie de ce pays qu'on appelle le Nord... elle estoit catécumène, commencée à instruire par les Pères de la Compagnie de Jésus résidans à Québec.. elle estoit très modeste, labourieuse...

et se portoit d'elle mesme à tout ce qui estoit de la piété... elle avoit appris assez bien le françois... elle fut saisie de la petite vérolle... on luy administra le baptême qu'elle désiroit avec ardeur, après lequel elle décéda... elle fut enterrée dans nostre église du dehors avec les cérémonies ordinaires... »

Avec l'aide des Annales de Québec, il nous est aisé de suivre nos deux Bretonnes, année par année; mais ce serait écrire à nouveau l'histoire de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, car tour à tour elles y occupèrent les plus hautes fonctions. Dès son arrivée, la Mère de la Nativité est nommée maîtresse des novices, charge qu'elle passe, trois années après, à la Mère de Sainte-Agnès; et toutes deux furent supérieures et économes ou *dépositaires*, comme l'on dit dans l'Ordre. En 1659, toutes deux furent choisies pour une mission quelque peu extraordinaire. La résumer serait enlever le charme au récit, mieux vaut le donner tel quel.

« Mademoiselle Manse qui estoit venue de France pour Montréal, voyant la nécessité d'un hospital dans cette ville, avoit conçu le dessein d'en former un... elle estoit aydée par des personnes de piété très riches, mais elle n'avoit point encore de religieuses. Comme Monsieur l'abbé de Quélus aimait beaucoup nostre communauté, il jugea que ce seroit un avantage pour nous et pour tout le païs s'il n'y avoit à Québec et à Ville-Marie qu'un mesme institut, parce que cela entretiendrait mieux la paix qui doit estre entre les maisons religieuses. C'est pour quoy... il nous pressa tant qu'enfin nous consentismes à faire une tentative pour en venir à bout. On crut devoir garder là-dessus un grand secret jusqu'à ce qu'on eust gagné ceux de qui cette fondation dépendoit et pour savoir si on pourroit s'en accommoder. Nous envoyâmes

à Montréal deux de nos sœurs... la mère Renée Boulic de la Nativité sous prétexte de luy faire prendre l'air, pour la rétablir d'une maladie qu'elle avoit eue fort à propos... nous luy donnâmes pour compagne la Mère Jeanne Thomas Agnès de Saint Paul. » Il s'agit bien de notre vanteuse, qui avait pris ce supplément de nom pour la distinguer d'une autre Agnès qui se trouvait déjà dans la communauté, et par vénération pour son directeur le Père Paul Ragueneau. « Elles partirent le 18 de septembre sous la conduite de Monsieur Souart, prestre de Saint-Sulpice, qui les assista avec beaucoup d'affection pendant tout leur séjour à Montréal. Monseigneur (de Laval) ne tarda guère à nous montrer combien il s'intéressoit dans nos affaires... jugeant que ce seroit un bien pour maintenir la paix de n'avoir qu'un seul institut d'hospitalières au Canada, mais voyant que les personnes de la Compagnie de Montréal qui devoient contribuer à cette fondation vouloient y envoyer des filles de Monsieur de la Doversière, c'est-à-dire un ordre d'hospitalières que ce saint homme avoit fondé à La Flèche, sans quoy elles protestoient qu'elles retireroient leurs aumônes de cette bonne œuvre, Monseigneur aima mieux conserver nostre communauté avec son revenu que de partager nos fonds pour deux maisons qui n'auroient pu se soutenir... l'affaire demeura toujours fort secrète et le public crut que l'on n'avoit point eu d'autre raison que le rétablissement de la santé de la Mère Renée Boulic de la Nativité. »

Ce petit récit ne manque pas de piquant; il nous apprendrait au moins que nos deux Bretonnes, à fréquenter leurs mères de Dieppe passées en Nouvelle-France, étaient devenues, en tout bien tout honneur, quelque peu Normandes.

Rentrées à Québec, la vie ne leur fut pas de tout repos. Si les incursions des terribles Iroquois étaient sans cesse à craindre, plus redoutables encore étaient les tremblements de terre dont le seul récit fait frémir. Ils durèrent de février à septembre 1663. « Cela fit des bouleversements incroyables qu'on allait voir aussitôt que le mouvement estoit passé. Plusieurs montagnes s'applanirent, d'autres furent précipitées dans la mer, quelques-unes se détachèrent de la terre ferme et formèrent dans le fleuve Saint-Laurent de nouvelles isles qui jusque là n'avoient point paru; des forêts entières de grands arbres se déracinèrent, en quelques endroits on ne voyoit plus que la cime des plus hauts cèdres, en d'autres la racine des arbres avoit pris la place des branches... il se fit des ouvertures prodigieuses dans la terre, comme des abymes d'où il sortoit de grosses fumées et mesme des flammes; quelquefois une quantité de boue et de sable s'élançoit en l'air avec impétuosité... »

Et cette description se poursuit avec une telle verve qu'elle mériterait vraiment de figurer dans une anthologie canadienne, pour qu'elle soit lue par tous les enfants de la Nouvelle-France. En tout cas, s'ils sont à même encore d'en goûter le charme, et si l'on écrit le français au Canada comme nous l'écrivons en France, c'est que les premiers maîtres dans l'art de bien dire furent des écrivains de race, comme celui que nous venons de citer.

Il avait dans notre Quimpéroise, la Mère de la Nativité, une digne émule. C'était un esprit « gay et aymable », d'« une conversation charmante ayant une facilité admirable pour s'énoncer en prose et en vers ». L'intendant Talon voulut se rendre compte par lui-même de ce que l'on disait à Québec de cette bonne mère, et son pre-

mier soin en y arrivant fut de se rendre au monastère. Mais, bel esprit, il lui fallait de l'inédit. Il arriva « sans suite et simplement mis, il salua les religieuses de la part de Monsieur l'Intendant », feignant « d'estre son valet de chambre; mais comme il parloit admirablement bien et assuroit fort hardiement tout ce qu'il disoit, la Mère de la Nativité, qui avoit beaucoup de discernement, fit signe à la Mère Supérieure et elle lui dit agréablement qu'elle ne pensoit pas se tromper en le croyant plus qu'il ne vouloit paraître. Il lui demanda ce qu'elle voyoit en luy qui luy donnoit cette pensée; elle luy répondit qu'il y avoit dans son discours et dans sa physionomie quelque chose qui luy assuroit que c'estoit Monsieur l'Intendant à qui elle avoit l'honneur de parler. Il ne put dissimuler plus longtemps le plaisir que luy faisoit un compliment si juste et si obligeant et conçut pour nostre communauté et pour la Mère de la Nativité une estime et une affection dont nous avons ressenti les effets dans la suite. »

L'anecdote est amusante et nous fait penser à des « précieuses » égarées quelques minutes sur les rives du Saint-Laurent. D'ailleurs, l'annaliste ajoute que « Monsieur Talon qui se mesloit de poésie luy adressoit parfois des madrigaux ou épigrammes auxquels elle répondoit sur le champ en même style, et ses pièces estoient estimées de toutes les personnes qui les voyoient et se connoissoient en ces sortes d'ouvrages. »

« Le 17 de juillet 1671, on nous apprit qu'un vaisseau venoit de mouiller devant Québec, dans lequel il y avoit trois Hospitalières pour nous. Cela nous surprit d'autant plus que nous ne sçavions pas qu'on les eût demandées... » Elles ne le savaient pas en vérité, et c'est Monseigneur de Laval lui-même, obéissant à nous ne sa-

vons quelle inspiration, mais inquiet certainement du petit nombre des religieuses de l'Hôtel-Dieu, — après plus de trente ans d'existence elles n'étaient encore que douze professes de chœur, — c'est l'évêque lui-même qui les avait demandées en France. Leur venue fut tout un événement dans la communauté. Le conseil se réunit immédiatement où plusieurs religieuses furent d'avis « qu'on renvoyât celles qui n'étaient pas encore débarquées, puisqu'elles venaient sans nostre agrément... cependant... on se décida à les recevoir... nous leur fîmes tout le bon accueil qui nous fut possible... »

Voilà un passage dont le moins qu'on puisse dire est qu'il paraît étrange et demande explication.

Reconnaissons d'abord qu'il y avait, à cette époque, plus loin que de nos jours, de l'Ancienne France à la Nouvelle : un trajet qui se fait en moins d'une semaine demandait alors plusieurs mois. Puis, s'il était bon de venir au Canada, encore fallait-il y rester; or, plusieurs religieuses étaient déjà venues qui, pour une raison ou pour une autre, avaient dû partir, et comme il était stipulé que les voyages, aller et retour, se faisaient aux frais de la communauté de Québec, on comprend que cette communauté, avertie par l'expérience, avait le droit de prendre ses précautions.

En outre, et les considérations qui vont suivre sont d'un autre ordre d'idées, depuis que ces Françaises sont venues « faire le Canada » comme elles disent, des jeunes filles nées dans le pays se sont présentées avec la vocation d'hospitalières, et elles les ont acceptées. En 1657, la Sœur Marie Françoise Giffard de Saint Ignace meurt chez elles à 23 ans, et l'annaliste fait cette remarque : « C'est la première Canadienne qui se soit consacrée à Dieu dans la vie religieuse... » Retenons ce mot :

Canadienne, nous le verrons encore, ne serait-ce que dans le petit fait suivant. Les petits faits « sont l'âme de l'histoire », a dit Taine.

« La Mère Marie Renée de la Nativité avait commencé ici à faire des fleurs, la Mère Guillemette avait enchéri sur elle... mais elles faisaient des bouquets plats attachés sur du carton qui ressembloient à de petites raquettes. Cela n'avait rien de naturel... quand ces deux maîtresses fleuristes furent mortes, la Mère Saint-Paul, supérieure... s'avisa de monter des fleurs autrement », bref, elle s'arrangea de telle façon que ses fausses fleurs firent pâlir tous les parterres du monde, et furent si recherchées que, dit l'annaliste, « nous ne pouvons en fournir à tous ceux qui nous en demandent non seulement en ce pays mais en Angleterre, aux îles de l'Amérique et en France... à la cour même où un grand nombre de dames du premier rang ont été curieuses d'en voir. Il est vrai que ce qu'elles y trouvent de plus admirable c'est que des Canadiennes travaillent avec tant d'art et de propreté, car on nous regarde comme des sauvages... »

Voilà créés le sentiment, l'esprit canadiens. Relisez bien cette dernière phrase, elle veut dire : « De grâce, qu'on veuille bien ne pas nous confondre avec Hurons et Iroquois ! Nous sommes du Canada, oui, mais aussi habiles et pas plus sauvages que des Françaises de France; nous sommes Canadiennes et, pour notre modeste part, nous avons fait le Canada ! »

Mais dans quelle mesure l'avaient-elles « fait », ce beau Canada ?

Pour le montrer, il nous faut citer encore, et nous n'avons pas à nous en excuser. Lors de l'incendie de Québec, en 1682, voyons comment se conduisirent ces Françaises du Canada. « Il est aisé de juger combien nous

fut sensible une affliction si générale, nous fîmes tous nos efforts pour consoler et soulager tous ceux qui furent enveloppés dans ce malheur, autant que nos petites commodités nous le permirent. Nous logeames ceux qui ne sçavoient où se retirer; nous prîmes soin de nourrir les plus pauvres, nous nous dépouillâmes pour revestir ceux qui avoient tout perdu, et enfin nous reçûmes dans l'hospital ceux que la fatigue ou l'effroy avoient rendus malades... »

En 1690, « les Anglois assiègent Québec, et le 15^{me} d'octobre à 6 heures du matin... le Général de la flotte nommé Guillaume Phips envoya un trompette sommer Monsieur le Comte de Frontenac de lui rendre la place. » On s'imagine bien qu'à cette époque il ne suffisait pas d'une sommation, même celle d'un général anglais, pour qu'une ville française se rendît, et Frontenac, dont les troupes étaient d'une insuffisance numérique parfaitement connue des Anglais, joua de ruse, ce que, dit la religieuse, « la guerre permet ». Elle ajoute : « On banda les yeux — à l'émissaire anglais — pour qu'il ne vît pas la faiblesse de nos retranchements... on le fit passer par des chemins impraticables; on couroit de tous costés, on alloit se ranger comme si la foule eust fermé le passage, et pour mieux luy persuader que le monde abondoit dans Québec, dix ou douze hommes eurent soin de le presser et de le pousser pendant tout le chemin, sans qu'il s'aperçût que c'étoit toujours les mesmes. Les dames qui eurent la curiosité de le voir l'appeloient en riant Colin Maillard... Quand il entra dans la chambre du gouverneur, où tous les officiers l'attendoient, ils s'étoient tous habillés le plus proprement qu'ils avoient pu : les galons d'argent, les rubans, les plumets, la poudre et la frisure, rien ne manquoit, de sorte que quand ce pauvre anglois

eut les yeux libres, il vit quantité d'hommes bien faits et bien mis qui n'avoient point la mine craintive, mais au contraire la joye se lisoit sur leurs visages... », si bien que, tout décontenancé, l'officier anglais s'excusa presque de la mission qu'il venait remplir. Il dit néanmoins que le général Phips et le roi Guillaume son maître l'envoyaient sommer Monsieur de Frontenac de lui rendre la ville. A quoi M. de Frontenac répondit qu'il ignorait M. Phips et que, ne reconnaissant pour roi d'Angleterre que S. M. Jacques II, il ne répondrait aux insolences anglaises que par « la bouche des canons ».

Les Anglais ouvrirent le feu contre la ville le 17 octobre. « Ils s'efforcèrent surtout de tirer sur un tableau de la Sainte Famille que l'on avoit exposé sur le clocher de la cathédrale, mais ils n'y firent aucun mal et cela mesme nous garantit parce que tous les coups qu'ils vissoient sur l'image, passaient par dessus Québec. Les Anglois croyaient nous effrayer, mais ils furent plus allarmés que nous quand ils virent que nos batteries — c'est une religieuse qui parle — étoient si bien servies et qu'on leur envoyoit des boulets de 18 et de 24... les boulets tomboient sur notre terrain en si grand nombre que nous en envoyâmes jusqu'à 26 en un jour à ceux qui avoient soin des batteries, pour les renvoyer aux Anglois... » Ne pouvant combattre, les Augustines priaient, mais elles travaillaient aussi... « nostre enclos estoit entouré de corps de garde, et les officiers comme les soldats s'estimoient heureux quand nous leur donnions une écuelle de légumes cuites (sic); nous en faisons bouillir dans des chaudières qui tenoient une barrique et on les leur distribuoit; ils venoient nous demander du pain et le prenoient dans le four avant mesme qu'il ne fust cuit; nous leur donnions des fournées de pommes cuites qu'ils re-

cevoient avec joye. Pour nous, il nous étoit impossible de manger le peu qu'on nous présentait, car on fut obligé de nous retrancher le pain... tout nous paroissoit doux pourvu que nous fussions préservées de tomber entre les mains de ceux que nous regardions comme les ennemis de Dieu et les nostres. Nous n'avions pas de canonniers, deux capitaines, M. de Maricourt et M. de Labinière prirent soin des batteries et pointèrent le canon, mais si juste qu'ils ne perdoient point de coups. M. de Maricourt abattit avec un boulet le pavillon de l'amiral et, si tost qu'il fut tombé, nos Canadiens allèrent témérairement, dans un canot d'écorce, l'enlever et le tirèrent jusqu'à terre à la barbe des Anglois. On le porta en triomphe à la cathédrale, où il est encore... »

Des Françaises qui pensent, parlent et agissent *de même*, comme on dit là-bas, ont le droit de croire, et sans forfanterie, qu'elles ont aidé à « faire le Canada » et, sans renier leur chère France, celui de se dire Canadiennes !

Mais revenons à nos Bretonnes inopinément débarquées en 1672. Deux d'entre elles venaient de Tréguier, dont l'une mourut toute jeune : la Sœur Guillemette Bodin de Saint Augustin. Elle ne faisait que quitter sa communauté quand elle fut prise à Guingamp d'un crachement de sang. On voulut la retenir; elle s'y refusa, « témoignant par là son zelle intrépide pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ». Elle mourut le 20 novembre 1674, à trente ans. La seconde Trégorroise fut la Sœur Marie Fiquenel du Sacré Cœur, « fille de noble homme Robert Fiquenel et de demoiselle Anne Guiziou son épouse ». Elle mourut aussi de la poitrine, mais après 35 ans de bon travail à Québec, où elle ne trouvait rien de difficile « à l'égard des malades qu'elle servoit, pansant

des cancers affreux dans des lieux séparés des salles communes... elle se signala dans une maladie populaire qui désola cette contrée, l'hospital étant rempli de plus de six vingt malades et les religieuses au nombre de 25 estant attaquées de la picotte (la variole)... cette chère mère passoit les nuits et les jours tant dans son infirmerie que dans les salles » (1).

C'est de Vannes que venait la troisième. Elle portait humblement un grand nom : Anne Marie de Coetlogon de Saint Charles. Elle ne put supporter le rude climat canadien, et au bout de neuf ans, percluse de rhumatismes, elle s'en revint dans sa maison professe où elle mourut en 1728, âgée de 87 ans. « C'était, dit sa circulaire, un très bon sujet d'un esprit solide, mais gay et enjoué qui la faisoit rechercher de tout le monde, adroite pour les ouvrages, soignant bien et habile pharmacienne... pansant les playes les plus affreuses, à quoy le Seigneur donnant sa bénédiction elle les guérissoit parfaitement... réduite par des rhumatismes très douloureux sur les genouils à ne pouvoir presque plus marcher elle leur rendoit les services les plus dégoustants et on ne pouvoit luy faire plus de peine que de luy en dérober quelqu'un... »

Ce furent les dernières Bretonnes et les dernières Françaises Augustines à partir pour le Canada. Les hospitalières de Québec, « en ayant asses du païs », n'en demandèrent pas d'autres.

Nous n'irons pas jusqu'à dire que notre religieuse quimpéroise fut une sainte à miracles, mais le ciel sembla lui sourire plus d'une fois en multipliant à plaisir dans

(1) Circulaire de cette religieuse aux archives de la communauté de Tréguier.

son coffre des écus dont elle avait grand besoin. La Vanetaise et la Quimpéroise furent les deux intimes de la Mère Catherine de Saint Augustin. La Mère Jeanne Thomas Agnès de Saint Paul était supérieure en 1677, quand mourut la Mère Marie Renée Boulic de la Nativité. Paralysée longtemps à la suite d'un accident banal, celle-ci avait perdu la parole et ne la retrouva que peu de temps avant sa mort et uniquement pour répéter son mot favori : *Ad maiorem Dei gloriam*. Les souffrances qu'elle eut à endurer furent terribles, à en juger par ces détails... « l'hydropisie luy fit enfler le corps d'une grosseur prodigieuse, surtout les jambes qui à la longue s'ouvrirent et distillèrent abondamment, en sorte qu'elle devint toute étique et n'avait plus que la peau et les os. La gangrene s'étant mise à ses jambes, elle rendit son esprit à Dieu, consommant ainsi son sacrifice auquel elle se préparait depuis sy longtemps... »

On ne s'étonnera pas qu'une âme aussi sainte, et encore purifiée par la souffrance, n'ait pas été ordinaire même après sa mort. Elle apparut à une personne de haute vertu, qui la vit à genoux devant Notre-Seigneur « en posture de suppliante » tandis que deux chœurs de religieuses l'accusaient sur trois chefs :

« 1° d'avoir accordé trop facilement des permissions, crainte de chagriner ses inférieures,

2° d'avoir trop recherché et de s'être trop appuyée sur les grands du siècle,

3° d'avoir trop favorisé les pauvres au dépens de la communauté.

La Mère de la Nativité ne répliqua rien pour se justifier, elle fut envoyée en purgatoire. »

Elle l'avait bien prévu ce purgatoire, car souvent on l'avait entendue dire : « Je bruslerai en purgatoire pour ce que je vous accorde, mais je préfère que le Bon Dieu me punisse pour vous avoir été trop douce que pour vous avoir été trop sévère... »

« A la mort de la Mère Saint-Augustin, la Mère Agnès de Saint-Paul — de qui elle avait été l'admonitrice — se sentit portée d'aller l'embrasser pour se recommander à elle et la prier... de lui obtenir de Notre Seigneur quelque grâce spéciale dont elle avait besoin. Comme le visage de la Mère de la Nativité étoit collé sur celui de cette chère défunte, elle sentit quelque mouvement et entendit parfaitement que son amie lui disoit qu'elle avoit reçu de si grandes grâces à l'heure de la mort, que le plus grand témoignage d'amitié qu'elle lui demandoit étoit d'en remercier son infinie bonté... c'est ce que nous trouvons dans un écrit de la Mère de la Nativité, où elle dit expressément que la Mère Saint-Augustin luy est fidèle et qu'elle en ressent les effets. »

Pareille faveur fut également accordée à la Mère Agnès de Saint Paul : elle vit en songe la chère défunte, avec qui elle eut des colloques que la fidèle annaliste nous rapporte dans toute leur fraîcheur.

Quand le temps fut venu pour elle de quitter cette terre, la Mère Jeanne Thomas Agnès de Saint Paul ne voulut pas que ce fût un deuil pour ses compagnes. « Croyant que nous devons toutes avoir part au doux plaisir qu'elle ressentait, elle pria la supérieure de vouloir bien accorder une récréation à la communauté avant qu'elle nous quittast, afin, disoit-elle, que toutes se réjouissent de ce qu'elle alloit voir Dieu. » Avant sa mort, « plusieurs séculiers luy donnèrent des marques de leur

sincère estime, ils demandèrent à la voir, entr'autres M. le Comte de Frontenac notre gouverneur général, qui voulut luy parler seul à seul et se retira d'après d'elle les larmes aux yeux. »

L'annaliste, sobre de détails typiques, comme on l'était d'ordinaire à l'époque, nous donne celui-ci que nous prenons garde d'omettre : « Elle estoit de petite taille, caressante et affective. » Et elle ajoute : « L'affliction que sa mort nous causa fut meslée d'une sainte joye par la bonne odeur de ses vertus et par la tranquillité de son trespas. »

En 1672, il fut nécessaire d'ajouter une aile à l'Hôtel-Dieu de Québec. Sur l'une des premières pierres de ce nouvel édifice, M. Talon, neveu du célèbre Intendant, plaça, sur son ordre, une plaque de cuivre où il avait fait graver une inscription dont il était l'auteur. Il y célébrait la gloire de Richelieu, évidemment, et celle de la Duchesse d'Aiguillon; mais en tout premier lieu, après le nom de Clément X pape; de Louis XIV roi vaincu, pacifique et très chrétien; de François de Laval, premier évêque du Canada, quel est le nom qui apparaît ? Celui que nous avons écrit bien souvent dans cette étude, l'humble nom de notre religieuse Quimpéroise, la Mère de la Nativité : *APPRECANTE*, car tout cela est dit en beau latin épigraphique, *APPRECANTE HOSPITALIARIUM PRESIDE RENATA A NATIVITATE*, à la prière de *Renée de la Nativité, Supérieure des Hospitalières*.

Si le nom de la bonne Mère Jeanne Thomas de Sainte Agnès de Saint-Paul ne figure pas sur ce document, c'est qu'elle ne se trouvait pas en charge à cette époque.

Restons-en là, notre tâche est terminée : elle consistait à rappeler ou à apprendre qu'il y a bientôt trois

cents ans, de Dieppe, de Vannes, de Quimper, de Tréguier partirent de courageuses missionnaires qui n'hésitèrent pas à quitter leur Normandie ou leur Bretagne pour « s'aller dévouer » au « pays des Croix » comme on disait alors, en Nouvelle-France.

ECOLE SAINT-ILAN, 25 Mars 1939.
(Côtes-du-Nord).

Les Chanoinesses Régulières O. S. A. de la Miséricorde de Jésus ont encore une quarantaine de monastères-hôpitaux, menant à la fois la vie active et contemplative, en France (Bretagne, Normandie, Laon, Reims), au Canada, en Angleterre, au Natal.

TROIS SIÈCLES D'HISTOIRE.

LES AUGUSTINES HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS. Pour paraître au début de 1940. Deux volumes à 15,— francs le volume.

A propos de son ouvrage sur les Augustines de Vannes-Malestroit, S. Exc. Mgr F. Picaud, évêque de Bayeux et Lisieux, écrivait à l'auteur :

« Le livre que vous offrez au public aujourd'hui, s'insérera comme une page très précieuse dans l'histoire de la vie religieuse en France. »

Ce livre, qui paraissait en 1935, ne retraçait l'histoire que d'une seule Maison. Etendant ses recherches, l'auteur a étudié toutes les Maisons de l'Ordre, qui depuis le XVII^e siècle a eu le temps de s'étendre en Normandie, en Bretagne, au Canada, en Angleterre, au Natal... En même temps qu'une contribution à l'histoire des Ordres religieux, c'est aussi un apport à celle des hôpitaux.

Montrer les origines des Chanoinesses Augustines de la Miséricorde de Jésus, leur action dans les hôpitaux, leur vie intérieure, la réaction sur elles des événements contemporains : Protestantisme, Jansénisme, Révolution; dire leur état actuel, tel est le plan que l'auteur s'est proposé. Nul parmi ceux que l'Histoire intéresse, et ils sont nombreux, ne pourra ne pas comprendre l'importance d'un tel sujet. La conscience dans les recherches, le soin dans l'exposition sont les mérites que la critique voulut bien reconnaître aux premiers ouvrages historiques de l'auteur; nul doute qu'on ne les retrouve dans celui-ci.



AUTRES OUVRAGES PARUS AUX

EDITIONS « ALSATIA », 1, RUE GARANCIÈRE, PARIS (6^e)

ANTOINE KOHLMANN, S. J., Père de la Foi, Missionnaire aux Etats-Unis, Professeur au Collège Romain (1771 - 1836). par Jules JOACHIM, Directeur de la « Revue d'Alsace ». — 1 volume de 184 pages avec hors-texte 18,— (Prix Théroutanne de l'Académie Française 1938.) Ce livre n'est pas seulement la biographie, d'ailleurs très attachante en elle-même, d'un religieux alsacien : à propos du Père Kohlmann, il présente au lecteur toute l'histoire, souvent peu connue, de la restauration de la Compagnie de Jésus, comme celle de l'organisation et des progrès du catholicisme aux Etats-Unis, au début du XIX^e siècle, et maints autres épisodes de l'histoire générale, rendus plus vivants par cet exemple concret.

JEAN-MARTIN-MOYE : Un devancier de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, par Georges GOYAU. Superbe ouvrage de 240 pages 20,— M. Georges Goyau, de l'Académie Française, étudie, dans ce livre, les dix ans d'apostolat chinois (1772 - 1783) du Vénérable Jean-Martin Moyé, fondateur en Lorraine des Sœurs de la Providence de Portieux, et dont on attend la prochaine élévation sur les autels.

Collection :

LES GRANDS FONDATEURS ET LEUR CONGRÉGATION.

LA VIE SPIRITUELLE A L'ÉCOLE DU R. PÈRE BARRÉ, par l'Abbé J. HARANG. — Un volume de 320 pages, format 14 x 19 cm. 22,— Cet ouvrage, particulièrement intéressant pour les directeurs d'âmes, les éducateurs et tous ceux qui aspirent à la Perfection, est une précieuse contribution à l'histoire du sentiment au XVIII^e siècle.

IMPRIMERIE « ALSATIA » COLMAR